

SEDIMAG



AVRIL / MAI 2025 - N°354

www.sedima.fr



o
t
i
p
é
d
i
t
o

Stéphane LEBLOND
Président du SEDIMA

Une nouvelle mandature !

Voilà une nouvelle mandature de 4 années qui débute pour le SEDIMA...

Les personnes qui ont été élues au Bureau Exécutif (lors de l'Assemblée Générale de La Baule, le 3 avril dernier) sont des professionnels engagés : je les remercie chaleureusement d'avoir accepté de s'investir dans la gouvernance de notre organisation professionnelle. Chacun va apporter tout à la fois ses connaissances et son expérience pour un travail collectif performant.

Nous voulons :

- continuer à assurer les services du SEDIMA auxquels vous êtes tous attachés,
- accompagner la restructuration des réseaux,
- orienter la formation notamment vers les « métiers émergents »,
- renforcer les actions des métiers spécialisés viti/vini, élevage, espaces verts, irrigation,...
- réformer les statuts et adapter le modèle financier du SEDIMA,
- travailler sur le contenu des commissions : création de nouvelles (assurance, impacts géopolitiques...), accentuation d'autres (RSE, CSRD...), (re)dynamisation de certaines déjà existantes,
- représenter notre profession et faire rayonner le SEDIMA en France et en Europe,
- favoriser les échanges entre adhérents tant au niveau national que local.

Nous comptons sur un maximum d'entre vous pour compléter les « forces vives » du SEDIMA. Pourquoi ne pas participer aux travaux de nos commissions, aux événements locaux où le SEDIMA doit être représenté, assister à des réunions transversales sur des sujets auxquels vous êtes sensibles ?

J'en profite pour remercier ceux d'entre vous -et vous êtes nombreux !- qui sont déjà engagés dans les commissions. Je compte sur vous pour poursuivre votre contribution à nos côtés.

Je remercie aussi tous les permanents, ces « spécialistes » qui nous conseillent et préparent les dossiers sur lesquels nous devons décider, sinon orienter !

Sachez enfin que tous les membres du Bureau Exécutif, toute l'équipe du SEDIMA et moi-même, sommes à votre écoute ! Une adresse mail dédiée à vos remarques, alertes et suggestions a été créée : president@sedima.fr
N'hésitez pas à l'utiliser !

Convention Nationale des Agroéquipements & des Espaces verts

Comment innover face à l'évolution climatique ?



Un air de renouveau

Comme prévu, les élus du SEDIMA ont installé en avril un nouveau Bureau Exécutif présidé par Stéphane LEBLOND. Son 1^{er} chantier sera de désigner les représentants dudit bureau dans les différentes commissions voulues par lui-même, mais aussi de confirmer les membres de ces mêmes commissions.

Celles-ci sont installées pour les quatre années de la mandature, jusqu'en 2029.

Relais des attentes de nos adhérents, mais aussi forces de propositions, elles vont contribuer à enrichir et compléter le travail des 15 permanents en collant aux évolutions de la réglementation et des travaux au niveau de la branche professionnelle à laquelle le SEDIMA est très attaché.

Nos lecteurs pourront toujours lire les 8 numéros annuels du SEDIMAG et découvrir des articles qui leur donneront envie de creuser davantage les sujets qui les intéressent en parcourant le site du SEDIMA.

Alors à tous, bienvenue dans leurs fonctions, merci pour leur investissement, mais aussi à nos lecteurs pour leur fidélité.

Raphaël LUCCHESI
Directeur de la publication (par intérim)

Sommaire

Profession

> Assemblée générale électorale du SEDIMA

page 2

> Nouveau Bureau Exécutif

page 3

> CNAEV : les temps forts : ateliers, conférences, trophées ISC, mérites agricoles

pages 4 à 6



OR ET INTERVENTIONS

iMOB SERVICE



L'application indispensable pour les techniciens itinérants

www.irium-software.com tél. 05 46 44 75 76

Un nouvel exécutif à la tête du SEDIMA

Après les bilans d'activité et financier au titre de l'année 2024 présentés par Alexandre MORTIER, l'assemblée générale du SEDIMA a fait place à une assemblée générale électorale : le Bureau Exécutif 2021-2025 (initié par Loïc MOREL), arrivant à son terme, a été renouvelé le 3 avril pour une nouvelle période de 4 ans. C'est Stéphane LEBLOND, président de Forestier Leblond SAS, 1^{er} Vice-Président du Bureau d'Alexandre MORTIER, qui a été élu à la tête de l'organisation professionnelle.

Nouveau Bureau & feuille de route 2025-2029

Pour accompagner Stéphane LEBLOND dans son mandat, 8 membres ont été élus (cf. carte ci-dessous). Ils représentent la diversité entrepreneuriale de la distribution française de matériels agricoles, d'espaces verts et de métiers spécialisés :

- > Philippe MIGUAISE, dirigeant de PM PRO (distributeur John Deere), 1^{er} Vice-président et Président de la fédération Champagne-Ardenne,
- > Caroline FONTVIELLE-BIGOURET, dirigeante des Ets Fontvielle et Ray (distributeur New Holland) et 2^e Vice-présidente,
- > Nathalie CHEVALERIAS, dirigeante des Ets Chevalerias (distributeur Case IH), membre de la commission Formation et présidente de la fédération Poitou-Charentes, Trésorière,
- > Bertrand COLINET, Ets Colinet (distributeur Deutz-Fahr) en Rhône-Alpes,
- > Jean-Christophe DESERT, dirigeant d'Animat 53 (distributeur DeLaval) en Pays de La Loire,
- > Bertrand LOUGE, dirigeant de Gascomat (distributeur Claas) en Midi-Pyrénées,
- > Bernard PERRAMANT, dirigeant des Ets Perramant (distributeur Stihl) en Bretagne,
- > Alexandre MORTIER, dirigeant des Ets Mortier (distributeur Massey Ferguson) en Bourgogne Franche-Comté.



Alexandre MORTIER bilan d'activités 2024

> Focus économique : difficultés de la filière viticole, mauvaises récoltes du secteur grandes cultures, optimisme pour les filières élevage, lait, pomme de terre et lin.

> Focus politique nationale : élections des Chambres d'Agriculture, vote de la loi d'orientation agricole, enquête du Sénat sur le fonctionnement concurrentiel dans les agroéquipements.

> Activité 2024 : Sedima's Day au Campus Evergreen, obtention du label Qualiopi pour CDEFG Formation, développement du Label RSE SEDIMA Lucie, présentation du travail conséquent réalisé par les 14 commissions du SEDIMA (Social, Emploi-Formation, Equilibre des relations constructeurs, Gestion, Occasion, Prospective, Relations Internationales, Communication, CJMA, Club RH, Espaces Verts, Elevage, Irrigation, Viti-Vini), congrès de la CLIMMAR, 12 réunions de fédérations, élections statutaires de nouveaux présidents de département ou de région, promotion des métiers et campagnes de communication, présence du SEDIMA sur des événements nationaux et auprès d'instances nationales...

> Réorganisation du SEDIMA : fin de carrière d'Anne FRADIER (conseillère de la présidence jusqu'à juin 2025), arrivée d'Etienne WÈBRE en tant que Délégué Général et nomination de Sylvie DOMENECH au poste de Secrétaire Général adjoint.



Stéphane LEBLOND
Ets Forestier Leblond



Qui est Stéphane LEBLOND ?

Ingénieur, diplômé de l'ESTACA (École Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile), il débute sa carrière dans l'entreprise familiale (les Ets René LEBLOND) agent Massey Ferguson (MF) implantée à l'ouest de la Somme. En octobre 1990, il intègre l'Engineering de Massey Ferguson à Beauvais en tant que chef de projet en hydraulique. Puis il prend en charge la relation technique avec les clients constructeurs jusqu'en 1994, date à laquelle il participe à la création du GIMA (joint-venture entre MF et Renault Agriculture) où il intègre le Comité de direction, tout en prenant la responsabilité de la Direction des projets et des relations techniques.

En 2002, il se positionne pour la reprise d'une concession Massey Ferguson dans le but de pérenniser l'entreprise familiale : c'est à Luneray (76) qu'il la trouve en 2003. Avec Jean-Baptiste et Samuel (ses deux neveux), ils créent les Ets Hauguel-Leblond qui deviendront les Ets Forestier-Leblond à l'occasion de leur déménagement vers Brachy (76), tout en faisant prospérer l'entreprise historique.

Ayant su exploiter des opportunités de reprise puis d'extension de secteur, ils emploient aujourd'hui plus de 85 collaborateurs répartis sur 5 bases en Seine-Maritime (76), sur la moitié ouest de la Somme (80), la partie ouest et sud de l'Oise (60), le Val d'Oise (95), le nord-est de l'Eure (27) et le nord de la Seine et Marne (77). Deux nouvelles bases sont en prévision pour début 2026.

Avec son Bureau Exécutif, le nouveau président du SEDIMA mettra en œuvre une feuille de route qui repose sur 6 axes clés :

- Assurer la pérennité et l'indépendance du SEDIMA face à l'évolution des marchés
- Renforcer la communication du SEDIMA auprès de son environnement
- Valoriser des équipements plus digitaux et robotisés auprès des agriculteurs
- Défendre la Distribution auprès des autorités françaises et européennes
- Affiner la feuille de route des commissions du SEDIMA pour les adapter aux enjeux et aléas climatiques
- Enrichir les temps d'échanges entre les adhérents

Les temps forts...

La Convention Nationale des Agroéquipements et des Espaces Verts (CNAEV) s'est tenue les 3 et 4 avril derniers à La Baule (44), au Palais des Congrès Atlantia. Plus de 380 participants parmi les constructeurs, importateurs, concessionnaires, journalistes et partenaires étaient présents pour échanger sur un thème d'actualité :

« Changements climatiques, décarbonation, innovons ensemble ! »

A l'heure où l'agriculture française affronte une crise climatique sans précédent, où les pratiques culturales se transforment, où les cartes de la mondialisation sont en constante évolution, la filière des agroéquipements se doit de renforcer ses propositions par des produits et des services innovants, pour non seulement accompagner ses clients, mais aussi répondre aux exigences environnementales et aux aléas du climat.

Retrouvez dans ce dossier, les différents moments de la convention 2025...

Ouverture par les présidents

« Nous avons la responsabilité collective, AXEMA et SEDIMA, de participer au ralentissement du réchauffement climatique et à la décarbonation de notre agriculture. Cela implique de décarboner nos entreprises afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. La robotique, l'agriculture de précision, l'intelligence artificielle ou encore la gestion des données, sont autant de nouvelles technologies qui participeront à ces objectifs.

Damien DUBRULLE, Président d'AXEMA

« Cette année, plus que les autres années, nous avons tous été touchés dans nos régions par les aléas climatiques : inondations, grêle, sécheresse... Ces bouleversements nous amènent à nous réinventer, en tant que distributeurs et constructeurs. Pour faire face à ces défis, nous devons poursuivre notre trajectoire et continuer à innover, bâtir la ferme France 2050. Pour cela, nous avons besoin de nous former, ensemble.

Alexandre MORTIER, Président du SEDIMA



La plénière du vendredi 4 avril, animée par Emmanuel LABORDE (journaliste-reporter et photographe) se déclinait en quatre temps. (photo 1)

L'assemblée attentive des adhérents du SEDIMA et d'AXEMA a écouté l'analyse de Christian de PERTHUIS (économiste, romancier et professeur à Paris-Dauphine) sur l'économie du Carbone.

« Le réchauffement climatique modifie de plus en plus le régime de la pluviométrie et augmente le stockage des gaz à effet de serre. Trois stratégies sont envisageables : le déplacement des aires de production, la diversification des assolements, l'adaptation du matériel au vivant. La filière des agroéquipements doit s'adapter face aux évolutions culturales et la réforme de la PAC doit basculer vers des mécanismes de soutien à la décarbonation. » (photo 2)

Dans un second temps, Christian HUYGHES (ancien Directeur de la recherche chez INRAE*) proposait des pistes d'adaptation face à l'impact climatique sur les productions agricoles : « Le secteur du machinisme agricole devra intensifier les semis de couverts multi-espèces, le relay cropping (production sur les terres arables), le développement du numérique et de la robotique, repenser l'usage des pneumatiques et de l'irrigation... » (photo 3)

* Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

Autour des thèmes de l'innovation au service des contraintes des agriculteurs, une table ronde réunissait constructeurs et distributeurs.

De gauche à droite sur la photo : Nathalie CHEVALERIAS (Ets Chevalerias), Alexandre THORN (Stihl France), Damien FETIS (Dintec Fetis Group), Christophe AUBÉ (Agreenculture), Nicolas MOREL (New Holland), Damien DONY (Tecmat - Groupe Blanchard), Philippe MIGUAISE (PM PRO) et Jean-Christophe DESERT (Animat 53). (photo 4)

Les sujets abordés ont été vastes : de l'automatisation des machines et l'archivage des datas aux robots autonomes, en passant par la gestion du personnel qualifié et des astreintes, les énergies de type biodiesel, méthane ou encore l'évolution des matériels de guidage et à batterie dans le secteur des espaces verts...

Pour conclure, les participants ont assisté à la présentation de Régis ROSSI (illusionniste ex expert en intelligence artificielle). « La clé de la réussite ne réside pas que dans nos compétences, mais dans notre capacité à comprendre nos émotions lors de nos prises de décisions. » Une expérience de motivation optimiste qui a permis aux participants de revisiter les notions de l'engagement, de la confiance en soi, de la gestion émotionnelle face aux challenges de la vie entrepreneuriale. (photo 5)

Les partenaires de l'évènement



Trophées SatISCfaction



Le SEDIMA mène chaque année l'enquête ISC, Indice de Satisfaction des Concessionnaires envers leurs concédants.

Elle a été initiée en 2005 par le SEDIMA avec pour objectif de créer les conditions d'un échange constructif entre distributeurs et constructeurs. Cette même enquête, menée par la CLIMMAR*, est devenue la référence au niveau européen.

*Confédération internationale des organisations de distribution de matériels agricoles

Deux trophées sont décernés par catégorie : la médaille d'or aux entreprises qui ont obtenu la meilleure note de l'année, la médaille d'argent pour la meilleure progression sur les 6 dernières années.

Voici les résultats de l'enquête effectuée entre juin et octobre 2024...

Commercialisation des pièces de rechange

> Trophée d'Or à Kubota, entreprise représentée par Fabien LAURENT

> Trophée d'Argent à John Deere, représentée par Sébastien JACQUIERE

SAV et Garanties

> Trophée d'Or à John Deere
> Trophée d'Argent à New Holland, représentée par Damien FROIDEVEAUX

Formation

> Trophée d'Or à Kubota

Aide à la rentabilité de l'entreprise

> Trophée d'Or à John Deere
> Trophée d'Argent à Massey Ferguson

Qualité de la relation

> Trophée d'Or à New Holland
> Trophée d'Argent à Massey Ferguson

Volonté d'amélioration de la relation

> Trophée d'Or à New Holland ex-aequo avec Case IH, représentée par Damien FROIDEVEAUX
> Trophée d'Argent à Deutz Fahr, représenté par David PRET

Depuis 2023, le SEDIMA interroge également ses adhérents sur la qualité de leurs relations avec leurs fournisseurs de matériels d'accompagnement pour l'agricole et les espaces verts. Voici les résultats de l'enquête 2024 :

> Trophée d'Or à Horsch, représentée par Robert DORSEMAGEN
> Trophée d'Argent à Lemken, représentée par Jean-Christophe REGNIER
> Trophée de Bronze à Kverneland Group, représentée par Franck ADAM

Les ateliers, en bref...

Le grand défi de la robotique agricole

L'atelier consacré à la robotique était animé par Robagri qui a dépêché trois intervenants : **Marie-Flore DOUTRELEAU** (responsable de projets), **Simon SAYEGH** (expert sécurité) et **Cédric SEGUINEAU** (directeur du grand défi de la robotique agricole)

Dans le contexte contemporain, la robotique constitue un domaine d'études qui suscite un intérêt considérable et génère un nombre conséquent de publications.

Le défi de la robotique agricole est de repousser :

- le levier social : remplacer l'humain, l'agriculteur,
- le levier environnemental : exercer les mêmes tâches agronomiques mais avec une pollution réduite,
- le levier économique : être rentable.

Robagri, association créée en 2017, entend, par son approche interprofessionnelle, faire émerger des prototypes, accompagner les constructeurs sur les marchés et enfin coordonner les initiatives.

La première séquence de l'atelier a porté sur la **définition** et le **cadre réglementaire** de la robotique. En réponse à la question « Qu'est-ce qu'un robot ? », la définition peut être : « Un système intelligent, utilisant de nouvelles technologies pour capter, décider et agir sur son environnement ».

Ainsi, si de nombreuses machines peuvent être concernées (tracteurs, machines mobiles, drones, etc), le robot ne saurait être assimilé à un OAD (outil de planification), ni à un exosquelette.

Il est à noter que la robotique est encadrée par de nombreux textes, notamment européens, tels que le Règlement machines, le Data Act ou encore l'IA act.

La seconde partie a présenté un **état des lieux de la robotique et du marché**. Les solutions robotiques concernent à la fois les productions végétales et animales, à travers une multitude de solutions adaptées. À ce jour, plus d'une soixantaine de robots ont atteint un stade commercial. Par ailleurs, il est intéressant de constater que 60 % des constructeurs sont européens.

Cependant, il faut relever que les marchés selon les différentes productions ne présentent pas tous le même degré de maturité. Par exemple, le marché des robots en grandes cultures peut être considéré comme émergent et de ce fait animé par des start-ups. Or tel n'est pas la même situation pour les productions animales, secteur dans lequel existent de gros acteurs.

L'évolution des usages et la nécessité de nouveaux modèles d'investissement ont également été abordés.

Enfin, lors d'un troisième temps, une séquence **prospective** a été initiée. Cet atelier, qui a suscité de nombreux échanges entre intervenants et participants, a mis en évidence l'intérêt croissant pour la robotique.

En guise de conclusion, les intervenants ont énoncé l'importance d'investir dans la robotique, soulignant l'opportunité stratégique pour les acteurs concernés de se positionner sur ce secteur d'avenir.

RSE*, CSRD** : contraintes ou opportunités pour les entreprises ?

Cet atelier a été préparé par **Vincent COCUELLE** et **Aurélien PINSARD**, commissaires aux comptes (société Orcom) et **Michaël TROQUET**, responsable développement (Agence Lucie) et référent national Cybersécurité de la CPME

*Responsabilité Sociétale des Entreprises

**Issue de la directive européenne « Corporate Sustainability Reporting Directive »

L'objectif était d'apporter un éclairage pragmatique sur les attendus de la directive européenne de la CSRD et de pointer l'intérêt d'une labellisation RSE pour se préparer à l'élaboration d'un rapport CSRD, avec un focus sur le partenariat label SEDIMA LUCIE.

CSRD : calendrier et champ d'application en pleine évolution

La mise en œuvre de la CSRD est progressive, avec des délais de reporting différents selon la taille des entreprises (salariés, chiffres d'affaires, bilans). Initialement, les plus grandes entreprises européennes cotées devaient établir leur premier rapport cette année sur les données 2024. Le calendrier s'étirait jusqu'en 2029 avec 3 autres vagues prévues selon le type de structures : 2026, 2027 et 2029.

Toutefois, le **projet Omnibus** de la commission européenne vient modifier ce calendrier en accordant un délai supplémentaire de 2 ans pour la publication du rapport (sauf pour les entreprises qui ont une obligation dès cette année). Cette disposition, votée au Parlement européen le 3 avril, doit être approuvée formellement par le Conseil européen.

Par ailleurs, la Commission européenne a proposé de **relever les seuils d'application de la CSRD aux entreprises ou groupes de plus de 1 000 salariés** ayant soit un CA de plus de 50 millions d'€ et/ou un bilan supérieur à 25 millions d'€. Ceci aurait pour conséquence une exclusion du champ d'application de la CSRD de près de 80 % des entreprises.

CSRD de quoi parle-t-on ?

Cette directive européenne, adoptée en novembre 2022, a été transposée en France en décembre 2023. Les entreprises visées ont l'obligation de rédiger un rapport de durabilité avec des obligations de reporting standardisées via des normes européennes. Ce rapport prend en compte la matérialité d'impact de l'entreprise sur son environnement et la matérialité financière de ses critères sociétaux, environnementaux et de gouvernance). Les principaux facteurs de succès d'une telle démarche sont : l'engagement de la direction, l'acceptation d'y consacrer du temps et la désignation d'un responsable projet.

RSE et Label SEDIMA LUCIE

La RSE applique les principes du développement durable des entreprises. Outre la préparation aux exigences réglementaires, s'inscrire dans une démarche RSE est une vraie stratégie d'entreprise. Le partenariat SEDIMA LUCIE a conduit à l'écriture **d'un référentiel RSE adapté à la distribution des matériels agricoles et espaces verts**, avec des tarifs négociés pour les adhérents, ainsi qu'un programme de formation (négocié et réservé aux adhérents) permettant d'appréhender les enjeux de la RSE et la méthodologie de labellisation.

Pour plus d'informations ou évaluer votre pré-scoring RSE SEDIMA LUCIE : www.sedima.fr/rubrique/vie-syndicale-RSE

Mérites agricoles

Au cours de la convention, les insignes de Chevalier du Mérite Agricole ont été remis au nom du Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire à Anne-Claire LECARDONNEL et à Philippe MIGUAISE.



Anne-Claire LECARDONNEL co-dirige (avec sa sœur Bénédicte) le groupe industriel Pré Vision (fondé par leur père Michel EMILY). Constitué de 8 filiales dans 4 secteurs d'activité : matériels de manutention, BTP et industriels ; matériels agricoles et de motoculture ; sous-traitance industrielle ; conseil en systèmes d'informations, le groupe emploie près de 450 salariés.

Elle a été présidente du département Finistère de 2016 à 2021, est présidente de la fédération Bretagne depuis 2021 et membre du conseil d'administration du SEDIMA.



Fils d'agriculteurs, Philippe MIGUAISE débute sa carrière comme vendeur de matériels agricoles, avant de devenir chef des ventes et directeur commercial. En 2007, il fonde PM PRO avec Patrick PETIT. A la création, l'entreprise compte 2 agences, 30 collaborateurs et 15 M€ de chiffre d'affaires. En 2024, elle se compose de 20 agences, 380 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 210 M€.

Président du département de l'Aube, puis depuis 2021 président de la fédération Champagne-Ardenne, il vient d'intégrer le Bureau Exécutif du SEDIMA.



La marque employeur : ce qui vous permet de faire la différence !

Atelier animé par **Charline KELLER**, directrice générale de Tie Up (le partenaire à temps partagé des entreprises et dirigeants)

Aujourd'hui, au moment où le rapport des salariés au travail évolue, il est crucial pour les entreprises de s'adapter. Pour Charline KELLER, la marque employeur constitue un levier essentiel pour attirer et fidéliser les talents. Par ailleurs, et au-delà de ces objectifs, la marque employeur doit également permettre aux entreprises de recruter avec discernement, en choisissant des profils alignés avec leurs cultures et valeurs.

Qu'est-ce que la marque employeur ?

Elle représente l'image qu'une entreprise projette auprès de ses collaborateurs actuels et futurs, reflétant ses valeurs, sa culture et son environnement de travail.

On retrouve la marque employeur à tous les moments de la vie du collaborateur (embauche, intégration du candidat, évolution dans l'entreprise, accompagnement du salarié lors de son départ de l'entreprise...). Appréhendée sous le prisme de la promesse employeur, la marque employeur est accessible à toutes les entreprises, quelles que soient leurs tailles, et constitue un atout stratégique qui permet de se démarquer de ses concurrents.

« Il s'agit de donner envie aux bons candidats de postuler dans l'entreprise et aux meilleurs éléments de rester ».

Quel est l'intérêt de la marque employeur ?

Face à un nombre important de postes vacants dans un secteur d'activité qui manque de notoriété, il est essentiel pour les entreprises du machinisme agricole et de l'espace vert de répondre aux attentes des candidats. La marque employeur peut faire toute la différence en valorisant les métiers par une prise en compte des attentes des candidats et de leurs aspirations et valeurs.

Construire une marque employeur forte, c'est investir dans l'avenir de l'entreprise tout en répondant aux attentes d'une nouvelle génération de collaborateurs.



Sécurité numérique et nouveaux usages du digital...

Atelier conduit par **Jean-Philippe DUPUICH**, expert de la Gestion des Risques et de la Conformité (GRC)

L'intervenant débute en énonçant les thèmes de la sécurité numérique et des nouveaux usages du digital, notamment l'IA (intelligence artificielle), le cloud, le Big Data, les objets connectés et la robotique. **Les outils numériques** sont souvent utilisés sans cadre, ce qui peut accroître les risques de perte de données, de non-conformité réglementaire, de désorganisation, voire de blocage.

Son intervention vise à faire comprendre **les enjeux liés à l'usage croissant du digital en PME**, à identifier les risques liés à la cybersécurité, à la protection des données, et à adopter des bonnes pratiques simples et concrètes. En clair, il s'agit de reprendre la main sur ces nouveaux usages.

Les principaux risques en entreprise incluent les cyberattaques, les fuites de données et la non-conformité aux réglementations (RGPD...).

Des mesures telles que l'authentification multifactorielle, le chiffrement des données et l'hébergement sécurisé sont recommandées.

Le maillon faible étant l'humain : 80 % des incidents en cybersécurité sont liés à l'erreur humaine, la sensibilisation des collaborateurs est essentielle pour créer une **culture numérique responsable** et réduire les comportements à risque.

Des sessions courtes et concrètes adaptées aux métiers peuvent être proposées avec mise à disposition de fiches pratiques, affiches...

En conclusion, **cinq actions prioritaires** sont suggérées :

- dresser l'inventaire des outils numériques utilisés,
- clarifier les règles d'usage dans une charte,
- choisir ou valider des outils sûrs et conformes,
- sensibiliser les équipes aux bons usages,
- prévoir une aide externe si nécessaire.

L'encadrement de l'IA va s'intensifier et les obligations de cybersécurité vont s'étendre aux PME. L'objectif est donc d'encadrer intelligemment l'innovation sans la ralentir.



Distinctions et émotion...



Anne FRADIER aura vécu une convention un peu particulière : l'ultime événement de sa carrière professionnelle...

Les adhérents du SEDIMA lui ont rendu un hommage appuyé lors de leur assemblée générale, relayé par Alexandre MORTIER et les membres de son Bureau, ainsi que par Raphaël LUCCHESI (ancien président et directeur de la publication du Sedimag), et sa fille (Laurine) venue lui faire une surprise, le temps d'un discours très émouvant.

Elle s'est vu remettre le SEDIMASTER au titre de l'année 2024, une récompense qui est attribuée chaque année depuis 1990 par un jury de professionnels à une personnalité de la distribution, de l'industrie, de l'enseignement, des institutions professionnelles, de la presse ou de la recherche, ayant œuvré au sein ou en faveur des agroéquipements.

Elle est la 34^e récipiendaire de cette distinction.

Un peu plus tard, elle recevait par Michel BOMBON (ancien Secrétaire général du SEDIMA), l'insigne de Commandeur de l'ordre du Mérite Agricole pour son engagement de près de 40 ans au service d'une profession.

MENSUEL DES ENTREPRISES DE SERVICE ET DISTRIBUTION DU MACHINISME AGRICOLE ET DES ESPACES VERTS

SEDIMAG

Consultable sur www.sedima.fr

Directeur de la publication : Raphaël LUCCHESI
 Rédactrice en chef : Laurence ROUAN
 Rédaction / Publicité : Place Maurice Loupias - BP 508
 24105 Bergerac cedex - Tél 05 53 61 65 88
 Administration : 6 bd Jourdan - 75014 Paris - Tél 01 53 62 87 10

Facebook@Sedimasyndicat
 LinkedIn@sedima-syndicat
 Instagram -> @sedimasyndicat

Imprimerie GDS - 87 Limoges - DEPOT LEGAL AVRIL / MAI 2025 - ISSN 1259-069 X

Parcours

Après une licence et une maîtrise d'Administration Economique et Sociale à l'Institut d'Etudes Politiques de Nancy, Anne FRADIER intègre le SEDIMA en 1986. En juillet 1990, elle devient responsable du service des Affaires Sociales. Nommée Secrétaire Général adjointe en 2003, elle gère en parallèle le service Social. Puis en mars 2013, elle succède à Michel BOMBON en tant que Secrétaire Général. Depuis décembre 2024 et jusqu'à fin juin prochain, elle est conseillère de la présidence.

Durant 4 décennies elle a été, avec fermeté et passion, au service des adhérents du SEDIMA en défendant les intérêts de la profession en matière sociale, juridique et de formation, en les accompagnant sur les enjeux d'un secteur en pleine mutation. Elle a développé au sein de la branche le dialogue social en créant un lien fort entre les organisations syndicales d'employeurs et de salariés et a travaillé à la promotion des métiers et des formations. Elle a noué des liens avec les instances institutionnelles et les pouvoirs publics. Elle a côtoyé pas moins de 12 présidents et a orchestré, avec rigueur et un sens critique pointu, les décisions de plusieurs Bureaux Exécutifs et conseils d'administration.

« J'ai changé de « patrons » tous les 4 ans et je n'ai pas vu les années passer. J'ai mis beaucoup de passion dans mon travail pour la pérennité d'une profession et un juste équilibre au sein d'une filière. Je dois toutes ces années de travail aux présidents, aux élus, aux adhérents et aux permanents du SEDIMA. Les agroéquipements sont un secteur stratégique qui a de l'avenir et je reste très optimiste pour le devenir de cette filière ! »

JPH CONSULTING & PARTNERS
 Sélection de postes à pourvoir dans le machinisme agricole ou la motoculture
 France & International

POUR LES CONSTRUCTEURS	POUR LES CONCESSIONNAIRES
Directeur de filiale - France Directeur commercial - France Chef des ventes tracteurs, Chef des ventes machines Technico-commercial - Centre Val de Loire Inspecteurs commerciaux - plusieurs postes Commerciaux pulvé viti-vini - Sud Ouest, Sud Est Chefs produits tracteurs, machines, pièces Directeur usine - France Responsable SAV pulvérisation Inspecteurs techniques - plusieurs postes Technicien SAV - Export AFME Techniciens SAV - plusieurs postes Technicien support usine - Grand Est	Directeurs commerciaux - Hts de Fr, Gd Est, Nvle Aquitaine Chef des ventes - Hauts de France, Centre Val de Loire, Bourgogne, Sud Ouest Commerciaux matériels agricoles - plusieurs postes Commerciaux agriculture de précision - plusieurs postes Directeurs technique SAV - Sud Ouest, Ouest Chefs d'atelier - plusieurs postes Techniciens atelier et itinérants - plusieurs postes Technicien SAV - Export AFME Technicien agriculture de précision - plusieurs postes Technicien SAV matériels forestiers et ferroviaires Directeur pièces et magasins - Sud Ouest Responsable de magasin, magasiniers - plusieurs postes

Plus d'offres sur <https://www.linkedin.com/in/jeanpaulpapillon>
 Envoyer CV à jeanpaulpapillon@gmail.com - 06 83 01 75 40

Prenez la main sur votre espace client entreprise !

Nous vous proposons un espace dédié pour vous accompagner au quotidien.

Sécurisé

Un espace privé et sécurisé pour effectuer vos démarches en ligne

Simple

Une interface claire et intuitive pour simplifier la lecture de vos informations

Utile

Une ressource indispensable pour consulter vos données et vos actualités

Multi-support

Un affichage sur ordinateur, tablette et smartphone pour s'adapter à votre situation

Comment s'inscrire ?



AG2R LA MONDIALE

Épargne
 Retraite
 Santé
 Prévoyance